



ENTENTE

Entre

Diane Grenier

2037 Schulz

Saint Jérôme, qc

J7Y 4L3

ET

(Légalement propriétaire, ci-après nommé « Client »

adresse : _____

Diane Grenier et le client conviennent par la présente de ce qui suit;

Diane Grenier s'engage à prodiguer au chien tous les soins nécessaires à son bien-être (alimentation, exercice, câlins et environnement sécuritaire) au meilleur de ses connaissances.

Une nuitée est de 17h00 à 17h00 le lendemain. Toutefois, le client et Diane Grenier conviendront ensemble de l'heure d'arrivée et de départ du chien.

Le paiement des frais de pension doit s'effectuer en totalité, en argent comptant, à l'arrivée du chien.

Le Client s'engage à fournir tout le matériel requis pour le bien-être de son chien et la nourriture nécessaire au séjour du chien plus les portions pour 2 jours supplémentaires au cas d'imprévu. Le client permet à Diane Grenier d'acheter de la nourriture si besoin et il lui remboursera les frais encourus. Le client fournira un os à gruger par nuitée pour les activités masticatoires.

Si une cage est nécessaire pour le chien, elle doit être fournie par le client.

Le client autorise Diane Grenier à déplacer son chien par le biais de son véhicule et accepte tous les risques y étant associés, tel des blessures ou mort suite à un accident de la route.

Les vaccins (vaccin de basse, rage et bordetella) doivent être à jour lors du séjour. Le client certifie que son chien est en bonne santé et sans parasite. Le client doit informer Diane Grenier de tout problème de comportement de l'animal. Le client comprend et accepte les risques de faire garder son chien. En pension, certains chiens peuvent avoir des vomissements, diarrhée, manque d'appétit, perte de poids. Le client comprend que des maladies contagieuses et ou parasitaires peuvent survenir suite au séjour en pension et accepte d'assumer les frais qui découleraient d'une maladie ayant potentiellement été déclenchée suite au séjour chez Diane Grenier.

Le chien doit être stérilisé, sauf s'il est trop jeune pour l'être.

Le Client autorise Diane Grenier à prendre des photos et vidéos de son chien et de les utiliser à des fins promotionnelles.

Le Client autorise Diane Grenier à prendre les décisions adéquates pour son animal advenant l'impossibilité de le joindre et accepte de payer des frais de vétérinaire en cas d'urgence ou de maladie de son chien si nécessaire au cours de son séjour, pour un montant maximal de 300\$.

Le Client reconnaît que les sorties, jeux et autres activités du chien comportent des risques de blessures et incidents. Diane Grenier ne peut nullement être tenue responsable de tels incidents. Le client assume les risques d'incidents pouvant être causés à son chien et il se tient également responsable de tous les dommages causés aux biens de Diane Grenier ou aux blessures causées par son chien à un autre chien ou humain. Le Client ne peut pas tenir responsable Diane Grenier de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de perte de son chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'un incendie, d'une blessure ou d'une maladie.

Si le chien n'est pas récupéré dans les 5 jours après la date prévue du retour du client et que ce dernier n'a pas signifié son intention de reprendre l'animal, Diane Grenier deviendra alors propriétaire unique du chien et pourra en disposer à sa guise.

Diane Grenier n'est pas responsable des objets perdus ou endommagés appartenant au client.

Le client tient Diane Grenier indemne et à couvert de toute réclamation, poursuite et action qui pourrait être engagées ou prise contre Diane Grenier ou un membre de sa famille, relativement à la présente entente.

Le client renonce à tout recours en dommages ou remboursements, le tout sans préjudice aux droits de Diane Grenier et/ou un membre de sa famille et/ou un pensionnaire.

La durée de cette entente est de un (1) an, mais peut être révoquée, par Diane Grenier, en partie ou en totalité avec ou sans préavis

Je _____ adhère totalement aux conditions de cette entente et m'engage à la respecter en toute bonne foi.

Signature : _____ Date : _____